



Déclaration liminaire UNSA-DOUANE CSA DNGCD du 30 Janvier 2025

Monsieur le Président du CSA DNGCD,

C'est devenu une habitude lors des CSA, un ordre du jour très riche.
Au total, 16 points, enfin 17 si on rajoute les questions diverses.
D'ailleurs, L'UNSA DOUANES doute que nous y arrivons à ces questions diverses.
Vous nous proposerez de vous les transmettre pour y répondre. Comme d'habitude.

Deux points sont soumis au vote. Les instructions-cadre régime du travail et Armement.

Quelques questions mais dans cette déclaration liminaire nous n'en poserons que trois que nous considérons comme les plus importantes

Tout d'abord, les programmations ordres de service mais surtout la programmation de la côte des RH sont deux points de crispation qui nous remontent trop souvent de la part des agents notamment en poste aux Antilles.

Les règles les régissant conformément au BOD 1433 ne sont que trop rarement respectés.
Il n'est pas rare de modifier la programmation pour nécessité de services. Pour certains, c'est toutes les semaines. En repos, certains n'osent même plus conserver avec eux leur téléphone portable personnel.

Avez-vous une définition de nécessité de service ?
Est-il possible de mieux respecter ces règles ?

Puis, comment se fait-il que sur cette IC apparaît la phrase : « en cas de déficit constaté sur une période de temps significative, l'utilisation du stocks peut-être recherché par l'administration voire imposé » !!!

Après vérification, nous n'avons jamais vu inscrite cette phrase sur les précédents projets instruction cadre !!

Que cache-t-elle ? Qu'entendez-vous par durée significative ?

Le T0 devait justement remettre les compteurs à zéro afin de repartir sur des bases saines.

L'IC armement : en P23 : Incroyable, il est prévu de faire des exercices anti-terroristes interservices ???

Sauf erreur de notre part, c'est la DGSI qui joue un **rôle essentiel** dans ce dispositif, en raison des missions spécifiques qui lui incombent, des moyens dont elle dispose, et de son savoir-faire reconnu en matière de lutte anti-terroriste au **niveau national et international**.

Monsieur le directeur, La DGDDI à laquelle nous appartenons est une administration fiscale.

Pourriez-vous apporter des précisions quant à cette notion ?

Nous réserverons nos autres questions au fil de la conversation .

Cependant, et concernant les autres points, des nouveaux services (SPPE- CNASS) montent en puissance, tandis que certains (le DFP2 en tête) « régressent ».

En effet, comme en Juin dernier, nous vous demandons quand le DFP2 reviendra à 4 équipages ?

Tous les agents attendent de la DNGCD que les effectifs leur permettent de réaliser leurs missions douanières ou AEM et que vous leur facilitiez les tâches au quotidien.

L'UNSA DOUANES vous alerte sur le fait que le fossé se creuse de plus en plus entre les unités et la DNGCD dont les décisions sont incomprises.

En fait, chaque fois que l'UNSA DOUANES discutent avec les agents , ce qui ressort , c'est la lassitude, l'incompréhension, le ras-le-bol !!!

Quelques exemples de leur propos

« Assez de cette pression sur les heures. Nous sommes passés d'un extrême à l'autre. »

Il arrive même à ce qu'on demande à des mécaniciens de ne pas trop venir pour effectuer l'entretien de base aux nombreux éléments de la machine !!

Ils ne vont quand même pas venir bénévolement ???!

Pourtant, les agents répondent encore présents : mais pour combien de temps ?

Ils font preuve de disponibilité .

Où est le donnant-donnant que vous prouvez ?

L'UNSA DOUANES vous demande d'être plus proches des préoccupations concrètes des agents qui oeuvrent au quotidien au sein de la DNGCD.

L'UNSA DOUANES vous remercie

